



VOL. I.

DIMANCHE 1^{ER} JANVIER 1893.

No 5.

PAR AN

\$ 2.50

LE NUMERO

5 Cts

L. N. Gadioux de Courville & Cie,

PROPRIETAIRES-EDITEURS

388, Rue Berri - - - - - MONTREAL.

COLLABORATEURS :

Au Pays : MM. Louis FRÉCHETTE ; FAUCHER DE ST-MAURICE ; Charles LABELLE ; Rodolphe LEMIEUX ; Dr Eugène DICK ; Denis RUTHBAN ; Dr Rodolphe CHEVRIER ; Chs. A. GAUVREAU ; Wilfrid POITRAS ; Louis TESSON ; Médéric LANCTOT ; Chs. VALEUR ; J. G. BOISSONNEAULT ; Germain BEAULIEU ; E. Z. MASSICOTTE ; Albert FERLAND ; Hector GARNEAU ; Chs. A. WILSON ; Auguste BOURBEAU ; Arthur MARCOTTE ; Augustin LELLIS ; FRID-OLIN ; ADHEMAR ; WILFRID ; Simon BOLIVAR ; JOCELYN ; PEDRO ; Melles GILBERTE ; VIOLETTE ; FAUVETTE ; GISELE ; *Directeur de la Rédaction :* JEHAN DU TAILLIS.

A l'Etranger : Melles Jeanne HEILMANN (JEAN RIVAL) ; Miss F. EHTONE. — MM. Léon DE LA MORINERIE et FRANTZ, de Paris ; Frédéric LEVY, Réd. à l'Echo d'Alais ; J. B. CHATRIAN, avocat et publiciste à Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE : L'avenir du Canada : un discours, Suite, (Th. Cardinal, avocat.) — Caprice, Poésie, (Oberr-May.) — L'enseignement des Langues, (Louis Tesson.) — Petit poème en prose (Fannette.) — A la Bonne Franquette : (Pierre et Jacques.) — Notes Forestières — Euilletteons : Le Crime des Bruyères : Roman Inédit (Jean Rival.) — Le Médecin des pauvres (Xavier de Montépin.)

L'ECRIN LITTERAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. 1.

DIMANCHE 1^{ER} JANVIER 1893.

No 5

L'AVENIR DU CANADA—SYSTÈME COLONIAL.

UN DISCOURS—(Suite)

Messieurs, il est inutile de le cacher ; devant cette idée d'indépendance, je serais heureux de m'avouer vaincu, si mon pays avait atteint déjà l'âge de maturité ou les peuples s'enrôlent sous le drapeau des nations libres et indépendantes ! Sur cette terre d'Amérique, —terre de liberté par excellence,—l'on sent qu'un peuple ne saurait être toujours tenu en tutelle, et que tôt ou tard, il devra se débarrasser de tous liens pour vivre de son existence propre. Pour nous sera-ce tôt, ou sera-ce tard ? je l'ignore ; mais chose certaine, c'est que l'heure n'est pas encore sonnée, et qu'il faut attendre. Il faut attendre que notre population ait atteint ses quinze millions ; il faut attendre que nos forêts soient déboisées, et que nos mines soient exploitées ; il faut attendre que notre dette nationale soit éteinte ; il faut attendre que nous ayons des ressources suffisantes pour défrayer le coût de l'entretien d'une armée effective, constamment sur pieds pour nous défendre contre les Etats-Unis ; il faut attendre que nous ayons des millions pour entretenir une marine de première classe, qui défendra nos côtes, et fera respecter notre pavillon ; il faut attendre que nos moyens nous permettent d'avoir un service consulaire comme il n'en a jamais existé auparavant, où nos représentants iront partout, de pays en pays, dicter des traités de commerce, et ouvrir de nouvelles relations commerciales ; il faut attendre tout cela, car c'est la prudence et la sagesse qui l'exigent !

Mais j'entends mon ami, M. Lemieux, me citer l'exemple des Etats-Unis, où la population n'était que de trois millions lorsque se signait la déclaration de l'Indépendance Américaine ; et nous, nous avons atteint cinq millions !—L'argument est vrai, mais il n'est pas concluant ; car, l'état des deux pays n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui.—Lors de la déclaration d'Indépendance, les Etats-Unis n'avaient que trois millions, mais nous n'étions pas encore cent mille ;—nous sommes aujourd'hui cinq millions, mais eux dépassent soixante millions :—ils n'avaient alors rien à craindre du Canada, tandis que nous, nous avons tout à craindre d'eux !

De même en est-il des petits pays d'Europe, qui sont indépendants, il est vrai, mais qui sont protégés par les grandes puissances qui ont tout intérêt d'en agir

ainsi : c'est le grand problème de l'équilibre européen.

Non, messieurs, nous ne sommes malheureusement pas mûrs pour l'Indépendance ; nous pourrions dès demain, en avoir le nom, sans en avoir la chose ; et je puis ajouter que les pires ennemis de l'Indépendance sont ceux qui la demandent, car ils savent mieux que personne que nous ne pourrions pas l'avoir, et que tout mouvement dans ce sens, nous conduirait à l'annexion. Tout vient à point, pour qui sait attendre : c'est une vieille maxime qui s'applique aux nations comme aux individus.

Voyez-vous ce jeune enfant qui commence à bégayer ses premiers mots, à essayer ses premiers pas ; laissez-le grandir, il va devenir fort et puissant ; il a en lui tout un organisme complet qui ne demande que du temps pour se développer et se perfectionner ; ce serait risquer de le briser et de compromettre pour toujours son avenir, en exigeant de lui ce que les années seules peuvent lui fournir. Ainsi en est-il de notre organisme social ; il est complet ; mais le temps seul peut le perfectionner et lui permettre de s'épanouir dans tout son rayonnement sous la forme de l'Indépendance !

II

J'en arrive, messieurs, à la deuxième partie de ma thèse ; je ne voudrais pas abuser de votre patience, ni dépasser les limites du temps qui m'est assigné.

Si la Fédération Impériale est une utopie ; si l'annexion doit être repoussée comme dangereuse par tout Canadien digne de ce nom, et si le pays n'est pas mûr pour l'Indépendance, il suit pour ainsi dire naturellement que le système sous lequel nous vivons est le meilleur, le plus acceptable, et le plus digne de nos suffrages.

Dès 1864, nos hommes d'Etat canadiens, convaincus des difficultés insurmontables qui allaient sans cesse en grandissant sous la constitution de 1840, avaient songé à doter le pays d'une constitution plus juste et plus large ; n'ayant en vue que la prospérité et l'agrandissement du Canada, malgré tant d'intérêts qu'il fallait concilier, ces patriotes aux vues larges et désintéressées, élaborèrent un projet de constitution à la grande convention, de Québec : trois ans après cette convention sans révolutions sanglantes, sans aucun bouleversement social, mais au contraire, à la suite de discussions paisibles et de négociations honorables—le 22 mai 1867—était publiée la grande proclamation qui annonçait au monde la fin d'une constitution et l'inauguration

ration d'un nouveau régime : c'était la naissance de la Confédération Canadienne.

Pourquoi une Confédération et non une Union législative. Il semble qu'il eût été plus simple et moins dispendieux de n'avoir qu'une chambre centrale pour gouverner les différentes provinces qui en auraient fait partie ? Non, Messieurs, et l'opposition systématique de sir George Etienne Cartier à l'Union législative, nous fournit la preuve du plus profond attachement qu'un Canadien français pouvait donner à sa race. Par l'Union législative, nos intérêts à nous, Canadiens français, étaient méconnus :—différents de nos alliés, par l'origine, la langue, les mœurs et les croyances, nous aurions été à la merci d'une majorité anglaise qui nous aurait imposé ses volontés et dicté ses lois. D'ailleurs, Messieurs, disposés à sauvegarder les libertés, de tous et désirant avant tout le progrès matériel du pays, les pères de la confédération canadienne ne pouvaient mieux faire : et grâce au talent, au courage et à l'énergie infatigable de celui que le parti conservateur avait alors à sa tête, nous fûmes dotés du système fédératif qui offre à la fois, comme le proclamait, en plein parlement, l'un de nos plus brillants députés, toutes les garanties d'élasticité et de solidité.

J'aurais désiré développer ma thèse après mes savants amis : j'aurais au moins eu la chance d'entendre formuler leurs reproches contre la Confédération : je crois aussi que c'eût été plus dans l'ordre. Néanmoins, messieurs, il est facile de prévenir l'accusation.

Il est vrai, dites-vous, que "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord" protège les droits des minorités, autorise l'usage de la langue française à Ottawa et nous permet d'avoir nos écoles séparées : cependant voyez donc ce qui se passe au Manitoba et au Nord-Ouest !

Certes, l'accusation est grave, et j'avoue que le grief est légitime : mais, messieurs, osez-vous en rejeter la faute sur le système de gouvernement ? Je ne le crois pas, car ce ne peut-être votre intention ! Et sous quel régime la même accusation ne pourrait-elle pas être portée ? Puis, d'ailleurs, pourquoi cette accusation ? Qui pourrait affirmer que le dernier mot a été dit sur la question ? Ne savez-vous pas, messieurs mes adversaires, qu'un catholique et un homme d'Etat éminent est à l'heure qu'il est premier ministre du Canada et travaille actuellement à rendre justice à qui de droit ? Sir John Thompson a promis solennellement que les droits de la minorité seraient respectés : et ils le seront, car il n'est pas homme à manquer à sa parole !

D'ailleurs, le respect et la protection des minorités, telle est la base fondamentale de notre système de gouvernement : et je n'ai rien qui m'autorise à croire que la majorité protestante de ce pays est prête à manquer à l'engagement solennel pris par ses chefs autorisés en 1867.

Mais, avons-nous accompli certains progrès sous

la Confédération ? L'on peut affirmer sans crainte d'être contredit, que le Canada, grâce à cette combinaison de forces que lui procure son système de gouvernement, a progressé aussi vite que les Etats-Unis, si l'on tient compte de la population des deux pays ; cette proportion gardée, nous pouvons dire que nos 1400 milles de chemin de fer égalent ceux que possèdent les Etats-Unis : nous avons acquis l'honneur d'être la cinquième puissance maritime de l'univers ; nous avons le système de canaux le plus perfectionné du monde entier ; nos pêcheries, les plus riches sous le soleil, excitent la convoitise mal comprimée de nos voisins ; les ponts jetés sur nos rivières sont considérés comme des merveilles ; l'exploitation de nos mines est une ressource inépuisable : le commerce, l'agriculture et l'industrie se sont développés : et grâce à nos ressources naturelles qui sont immenses et qui ne demandent qu'à être exploitées nous pouvons dire que l'avenir nous appartient et que nous sommes destinés à devenir un peuple riche et puissant.

Voilà, mesdames et messieurs, en aussi peu de mots que possible, ce qu'est la confédération canadienne et ce que nous pouvons faire en nous inspirant de ses principes : cependant, messieurs il est une chose qui n'a pas été bien comprise depuis 1867, et ne vous attendez pas à l'apprendre de mes adversaires ; c'est l'esprit national.

Vous est-il arrivé, messieurs, de voyager aux Etats-Unis ? Vous vous êtes sans doute arrêtés à New-York ou à Boston ? Vous avez dû être frappés comme moi de l'esprit vraiment national qui y règne partout et chez toutes les classes de la population ;—entrez au théâtre : allez sur la place publique : vous trouverez partout quelque chose qui rappelle le souvenir des ancêtres et fait aimer la patrie : l'air y est pour ainsi dire imprégné de cet esprit national !

Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant de notre pays : mais jamais, Mesdames et Messieurs, plus belle occasion que celle de ce soir ne s'est offerte pour montrer que les Canadiens ont de la fierté nationale et qu'ils sont heureux de le prouver.

N'oubliez pas, mesdames,—vous à qui il est question d'accorder le droit de vote,—de montrer que vous êtes digne de ce privilège et que vous savez l'exercer avec sagesse et patriotisme ; rappelez-vous qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de sentiment, mais encore d'une question de devoir.

Montrons au monde que nous sommes fiers d'être Canadiens : que nous sommes fiers de vivre à l'ombre du drapeau britannique : que nous sommes fiers d'être régis par une constitution qui a été la source de toutes les libertés dans le monde moderne.

A l'instar du chef libéral à la chambre des Communes, permettez-moi d'en appeler à votre loyauté ;—à la loyauté de tout ce que nous devons à nos origines, au sang qui coule dans nos veines, à l'exemple de nos ancêtres et aux traditions qu'ils nous ont léguées : Mesdames et Messieurs, c'est en votant pour le maintien de la confédération que vous vous montrerez vraiment fidèles et loyaux à votre reine et à votre pays.

TH. CARDINAL, Avocat.

CAPRICE.

*C'était au printemps : les premières roses
J'étais leurs parfums dans l'air radieux ;
Les jeunes chansons, dans les nids éclosés
Renouveau d'amour, montaient sous les cieux.*

*Je la rencontrai ; je la trouvais belle ;
J'osai le lui dire, et je lui promis
De lui consacrer un amour fidèle
Tout l'amour d'un cœur tendrement épris.*

*Sa fière beauté, la tête hautaine,
Accueillit mes vœux d'un refus moqueur ;
J'étais jeune encor, ... j'en eus quelque peine ;
Puis, avec le temps, j'ai distrait mon cœur.*

II

*Le soleil s'éteint ; l'automne s'achève ;
Souriante, émue, elle vient à moi ;
Regret ou désir, son sein se soulève ;
Elle est toujours belle à ravir un roi :*

*“ Lorsque ma jeunesse, ardente et charmée,
Avec le printemps prenait son essor,
S'il m'en souvient bien, vous m'avez aimée.
L'automne est venu, m'aimez-vous encor ? ”*

*Où, je vous aimai, car les fleurs éclosées,
Un matin, d'avril m'avaient enivré ;
Avec le parfum des dernières roses
Mon naïf amour s'est évaporé... ”*

OBER-MAY.

—:(0):—

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES.

De nos jours l'enseignement fait partout de rapides progrès, et même dans les pays les plus rebelles aux innovations les améliorations sont surprenantes, si l'on se reporte à quelques années en arrière.

Cependant les branches de l'enseignement ne se sont pas développées toutes avec la même rapidité. Celle des langues modernes est certainement parmi les plus arriérées. Là on en est encore aux vieux procédés de traduction, employés depuis des siècles.

La vraie méthode d'enseignement des langues est la méthode naturelle.

Les esprits vraiment progressifs de notre époque sont d'accord sur ce principe, bien qu'ils puissent différer d'avis sur les détails, dans l'application.

C'est pour avoir trop méconnu ce principe que les Universités voient de nos jours tant de discrédit jeté sur l'enseignement des langues anciennes, le grec et le latin.

Les temps ont changé ; il ne suffit plus aujourd'hui de citer quelques bribes de grec ou de latin pour faire son chemin dans le monde. L'esprit pratique moderne veut quelque chose de plus substantiel, et ne peut s'empêcher de reconnaître que les efforts et le temps employés à l'acquisition des langues anciennes sont hors de proportion avec les avantages qu'on en retire.

Là est toute la question.

Le but à atteindre n'est-il pas de mettre les jeunes gens à même de lire et apprécier dans le texte même les chefs-d'œuvre des littératures anciennes et surtout d'y découvrir les sources de leur propre langue ?

Est-il nécessaire pour cela de commencer cette étude à 7 ou 8 ans, d'écrire des morceaux de déclinaisons, de réciter comme un perroquet, des années entières, des règles auxquelles on ne comprend goutte, et qu'on oublie vite : est-il nécessaire de feuilleter quotidiennement un dictionnaire, vrai dédale où l'élève s'égarait à chaque instant ? tout cela est du temps perdu.

Il y a, je sais, des professeurs qui cherchent à enseigner le latin par la méthode naturelle. Je ne voudrais pas les décourager dans leurs efforts. Au contraire ; mais il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. Du premier coup, en peu de mots, voici selon moi, la méthode nouvelle à suivre : 1^o Ne commencer l'étude du latin et du grec que dans les dernières années du cours d'étude. 2^o Donner à l'élève, pour commencer, une série de livres progressifs passant du simple au composé, avec la traduction française au dessous, et destinés à être employés en classe, comme livres de lecture.

L'enseignement de la grammaire se ferait principalement de vive voix par le professeur lui-même qui ferait analyser des phrases et expliquerait les règles, au fur et à mesure qu'elles se présenteraient. Quelques heures par semaines suffiraient pour arriver à un excellent résultat, tout en laissant du temps aux études scientifiques, que la méthode actuelle d'enseignement des langues modernes fait par trop négliger.

Ainsi donc, si l'enseignement des langues mortes se perd, l'Université n'a qu'à s'en prendre à elle-même.

Elle peut le conserver et elle doit le conserver par une méthode nouvelle, en modifiant ses programmes d'études et d'examens.

Les mêmes considérations s'appliquent avec plus de force encore aux langues vivantes. Là aussi on perd complètement de vue le but à atteindre et l'on se plaît à bouleverser l'ordre de la nature, et l'ordre rationnel. Voyez les élèves qui sortent de nos écoles secondaires, “high schools.” Ils se sont torturé la cervelle pour y faire entrer une foule de règles de syntaxe. A l'examen on leur a posé quelques questions auxquelles ils ont répondu tant bien que mal. Faites-leur la question la plus usuelle, ils ne vous comprendront pas, ils ne peuvent pas prononcer deux mots de suite, écrire la plus simple lettre, et en rien de temps tout ce frêle édifice de théories si laborieusement élevé s'effondre tout d'un coup sans profit aucun pour la plupart.

Ceux qui poursuivent leurs études peuvent encore y retirer quelques débris utiles ; mais pour les autres, — et c'est le plus grand nombre, — la perte est complète.

La conclusion naturelle de tout cela c'est qu'on devrait changer les programmes pour les conformer à l'ordre

de la nature et les adapter au but à atteindre. La pratique doit précéder la théorie ou tout au moins aller de pair avec elle.....

L'enfant parle naturellement, sans savoir la grammaire. Avant d'étudier les questions épineuses de la syntaxe française, il faut pouvoir au moins employer ses phrases les plus simples. L'examen devrait donc se borner à la lecture, l'explication ou la traduction de quelques morceaux français assez faciles.

Je bornerai là pour aujourd'hui mes observations sur ce sujet, que je n'ai fait d'ailleurs qu'esquisser. Je me propose, dans une suite d'articles, de démontrer quel système pratique on pourrait suivre avec avantage et je donnerai même quelques exemples d'une méthode telle que je la conçois pour l'enseignement des langues modernes dans nos écoles primaires et secondaires.

LOUIS TESSON.

—:(o):—

PETIT POÈME EN PROSE.

GAZOUILLIS DU BOCAGE.

*La gentille fauvette
Doucelette,
Di'coupe, dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards
Frétilards,
Aux deux sons de son ramage".....
R. Belleau.*

Je possède un ami, presque un frère, grand amateur de nouveautés, excursionniste enragé et capricieux. Les fleurs l'attirent comme le sucre attire les mouches. Il a voyagé en Europe, en Asie, en Afrique, visitant les immenses forêts vierges, étudiant les fleurettes et les plantes des tropiques, touchant de son aile bleue les sensitives de ces terres extraordinaires. Ses récits sont toujours intéressants, mais parfois légèrement désenchantés.

A son avis, la poésie, la légende existent plus pour nos plantes que pour celles des pays lointains où ne poussent que des géants, où l'étrange, l'incroyable, le merveilleux naissent à chaque pas. Ici, tout en ayant les fleurs terribles, nous conservons les fleurs gracieuses.... celles-ci pour les rêveurs comme lui, celles-là pour les curieux.... les chercheurs, comme lui encore, le charmant Papillon.

Je l'invitai, à passer une—"giffy,"—dans mon nid sous la charmillle. Nous avons proposé une fête de fleurs. En attendant nous babillions de tout un peu c'est à dire de presque rien, tout en nous régaland du suc d'une fleur, d'un rayon de soleil, d'une goutte de rosée et de quelques mignons brins d'herbe.

Bientôt mon économe, une jolie rainette, vint nous avertir que le bouquet était arrivé; elle s'éloigna de nous par trois petits bonds et disparut entre les herbes. Immédiatement après son départ, Papillon qui, apparemment, la trouve de son goût, veut savoir depuis

quand elle est à mon service. Je lui raconte ce que rainette elle-même m'a dit: Un jour, pendant son sommeil, un petit garçon l'a prise et enfermée dans un vase transparent, à moitié plein d'eau, heureusement! Il l'a laissée là trois mois sans lui donner à manger!

Elle feignit d'être morte; son bourreau s'y est si bien trompé qu'il la jetée au coin du bois"... Et voilà comment cela se passa....

Nous sortimes du berceau de verdure.... et de nos ailes fines et légères nous franchimes l'espace qui nous séparait du nid de

FAUVETTE.

—:(o):—

A LA BONNE FRANQUETTE.

Nous recommandons fort aux intéressées la charmante "Lettre d'une Parisienne" de Melle Jeanne Heilmann, dans notre suivante livraison.

* * *

On annonce que M. le sénateur Desjardins accepte d'être candidat à la mairie de Montréal. C'est bien la meilleure figure que puissent présenter les Canadiens-français. Et c'est leur tour d'avoir un maire, qu'ils se le disent!

* * *

Vivement recommandée à nos lecteurs qui s'intéressent à cette vitale question: l'étude sérieuse sur l'enseignement des langues, que commence dans le présent numéro de L'ECRIN notre collaborateur, M. Tesson, un expert en la matière. Il va la développer dans une série d'articles qui vont suivre, tous à lire, pour leur réelle importance dans l'état actuel des esprits en quête de réformes et de changements.

* * *

Lundi, le 26 décembre dernier, avait lieu l'inauguration officielle du Musée Lasalle, rue Notre-Dame. L'ouverture générale pour le public s'est faite deux heures plus tard, et chacun peut visiter maintenant, moyennant la modique rétribution de vingt-cinq centimes, le si intéressant établissement. Avec les représentants des principaux journaux de Montréal, un des rédacteurs de L'ECRIN LITTÉRAIRE a eu l'avantage d'assister à l'officiel levé du rideau, et, comme bien d'autres, il a été émerveillé du spectacle. C'est toute une révélation, qui a dépassé l'attente générale.

Ce "Musée La Salle" est une galerie historique, avec personnages en cire, évoquant les plus grands souvenirs de notre histoire nationale. On y retrouve en outre les œuvres d'art les plus remarquables, dues au pinceau ou au ciseau de nos compatriotes.

Voilà une entreprise noble et éclairée, qui fait la gloire de ses patrons, et mérite d'être encouragée chaudement par tous ceux qui ont au cœur le culte de la patrie et la religion du beau. On ne regrettera certes pas les frais d'une visite à ce sanctuaire de nos gloires nationales; on la renouvellera et plus d'une fois. Et l'on aura bien raison.

Parmi les plus belles et grandioses célébrations de la dernière fête de Noël comptera certainement celle qui a été solennisée avec tant de pompe dans l'église cathédrale de Salaberry de Valleyfield. Tous ceux qui en ont été témoins étaient émerveillés; le succès de cette grande journée religieuse fait le plus grand honneur à la jeune et florissante Eglise aux destinées de laquelle S. G. Mgr. Emard préside avec une sollicitude si éclairée. L'on a été ravi de la musique délicate : messe de Ste-Thérèse de La Hache, vieux "noëls," accompagnement d'orchestre, etc., ainsi que des cérémonies au chœur, conduites par l'évêque lui-même, à la messe de la nuit comme à celle du jour, et si belles si touchantes, mais ce qu'on a le mieux aimé, sans conteste, le plus original succès du jour, ça été, dans l'après-midi, cette démonstration charmante : "Le Noël des petits enfants."

Si jamais il nous fut donné de voir pieuse et ravissante scène, ce fut bien là. Ces gentils bambins, ces exquis fillettes du "Jardin de l'Enfance"—dans les quatre à sept ans—venant faire leur cour à l'Enfant de la Crèche : anges, bergers ou moissonneuses de Divin Jésus, avec ce sans-gêne charmeur qui sied si bien à l'enfance, c'était à tirer les larmes, d'émotion sainte et de douce allégresse.

Le petit prédicateur de la Crèche—six ans à peine et d'une éloquence superbe—a eu, entre tous, un franc succès. Toute la population si croyante et fidèle, et de même les étrangers, de passage, qui ont pu goûter les joies de cette solennité remarquable garderont longtemps le souvenir béni de la fête de Noël, de 1892, à Salaberry de Valleyfield.

* * *

Cela a pris bien du temps, vraiment, et ça promettait mieux que ce qui est advenu, une bourde encore plus monumentale que la première, laquelle nous lui signalions, l'autre jour, par charité... Mais, enfin, il a abouti, le petit carnetiste qu'on laisse clabauder dans les colonnes de "La Fortune : quelle disgrâce ! quelle infortune !! Il a abouti, le porte-plume, et il était gros de suffisance depuis si longtemps qu'il faut encore se réjouir du résultat.

Sa plume distille la plus sottise prétention : voilà quelqu'un écrivant de l'abondance du cœur. Il la trempe dans l'amertume du fiel—l'on a écrit naguère, de fait, qu'il est fielleux le petit homme — et il cherche à en piquer, comme d'un stylet, qu'il croit et voudrait mortel, l'un des collaborateurs de L'ECRIN, parmi ceux qui écrivent sous le nom collectif de "Pierre et Jacques." Lequel vise-t-il ? peu nous importe. Mais nous est avis que ce pourrait bien être, tant "notre aimable confrère" est inconséquent et tant il invective, à cette heure, son honorée victime, celui-là même dont il faisait d'hyperboliques compliments dans le n° 2 de "La Fortune"—ce journal n'en est qu'à sa 27e livraison !

Farceur va ! charlatan il a été, charlatan il restera, en littérature comme en tout.

"Pierre et Jacques" ont mieux à faire que ressasser les insanités, qui voudraient être des injures, du fabricant de carnets à "La Fortune";—mieux même que de relever les nombreuses fautes d'orthographe qui photographient, en traits éclatants, son insignifiance et son incapacité, jusque dans le moindre écart de sa plume—Nous nous occupons ici de cet être une fois pour toutes ; il peut se le tenir pour dit. Nous le laisserions à ses remords de conscience, s'il en était susceptible ; nous l'abandonnons à son ridicule, il s'y entendra mieux. Qu'il geigne ! PIERRE ET JACQUES.

—:(O):—

NOTES FORESTIÈRES.

Pour L'ECRIN LITTÉRAIRE.

Forestiers ! Gare au nouveau Mot de Passé, en force le 1er janvier ! A moins de le donner correctement, vous frapperez en vain à la porte du Campement, et vous resterez dans les ténèbres extérieures !

* * *

L'Ordre Indépendant des Forestiers devient de plus en plus populaire auprès de nos concitoyens Canadiens Français. Chaque ville et village tient aujourd'hui à jouir des avantages de cette société de Bienfaisance.

* * *

Les élections d'officiers auront lieu dans chaque Cour à la première séance de janvier. Il n'est pas nécessaire de souscriptions électorales pour les préparer, car le vote d'un Forestier ne s'achète pas, et l'honneur est toujours donné au plus méritant.

* * *

Nous avons actuellement à Montréal 19 Cours français et 6 Cours anglaises, avec un total d'environ 1500 membres. Des Cours françaises existent aussi à Québec, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, Valleyfield, etc. Sorel n'entend pas rester en arrière ; il est en voie de s'y en former une pour le commencement de janvier 1893.

* * *

Trois Cours canadiennes-françaises viennent d'être instituées par le Haut Avoisé Morin dans les deux dernières semaines. L'une à Sainte-Scholastique, sous le nom de "Cour des Deux-Montagnes ;" Chef Forestier, M. Germain. La deuxième à Somerset, sous le nom de "Cour St-Calixte ;" Chef Forestier, M. Savoie. La troisième à Saint-Ferdinand d'Halifax, sous le nom de "Cour St-Ferdinand ;" Chef Forestier, M. Lambert.

L'organisation de ces Cours est due à l'activité et à l'énergie de Messieurs J. H. Langlois et Dr S. Lamarche, à Sainte-Scholastique ; Dr Chevreuil à Somerset, D. M. Poirier et Dr Noël à Saint-Ferdinand d'Halifax.

LE

Crime des Bruyeres

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

Première Partie

II.

FIANCÉ SANS LE SAVOIR

Suite.

—Je le permettrai, moi ! riposta son épouse. Il ferait beau voir que les obstacles vinssent de toi ! Croistu que les comtes se présenteront par douzaines pour demander la main de Claire ? Et ce n'est pas un décavé celui-ci ! Il n'a pas besoin de notre fortune pour redorer son blason, et s'il épouse notre fille, c'est qu'il l'aime. C'est un mariage d'inclination qu'il fait là !

Pendant ce temps, Maurice s'acheminait vers le château.

Lui aussi pensait à ce mariage : mais il était loin d'avoir à cet égard les sentiments que lui prêtait madame Fournier.

C'était madame de Saint-Andret qui, trouvant Claire gentille et bien élevée, avait eu l'idée de la proposer pour femme à son fils. Bien que Maurice fût fort jeune, elle eût désiré le voir établi auprès d'elle. Elle ne se dissimulait pas que c'était une mésalliance qu'elle lui conseillait ; mais elle n'avait pas de préjugés nobiliaires. Ce qu'elle voulait avant tout, c'était le bonheur de Maurice, et elle pensait que Claire le rendrait heureux. Il y avait bien les parents, dont le manque d'éducation blessait quelque peu ses instincts de patricienne ; mais on ne pouvait trouver tous les avantages réunis.

Maurice avait écouté sans faire beaucoup d'objections les arguments de sa mère. A vrai dire, ce projet ne lui souriait que médiocrement ; mais n'ayant aucune raison d'y opposer un refus net, et ne voulant point contrarier la comtesse, il s'était borné à répondre qu'on avait le temps d'y songer. Et maintenant que son départ le forçait d'ajourner indéfiniment ce mariage, il éprouvait un véritable soulagement, car il n'était pas dupe de la petite comédie que jouait madame Fournier pour l'attirer chez elle, dans l'espoir qu'il s'éprendrait des beaux yeux de sa fille.

Madame de Saint-Andret, de son côté, avait, dans le même but, insensiblement développé ses relations d'amitié avec ses voisins, aussi tout le monde parlait-il des fiançailles prochaines du comte et de Claire, comme si elles eussent été arrêtées déjà.

A la nouvelle de cette union probable, Frédéric avait été mordu au cœur par la jalousie. Avec son outrecuidance habituelle, et ses instincts d'ambitieux, il

avait ardemment convoité ce beau parti. D'ailleurs, il ressentait pour Claire une de ces passions sourdes et violentes qui sont le fait des natures froides d'apparence, et puis la fortune de cette héritière était propre à susciter ses rapaces appétits.

Les domestiques du château avaient, on ne sait comment, deviné cet amour, et, heureux de se venger de l'intendant dont ils subissaient les dédains outrageants et le tyrannique orgueil, ils s'étaient empressés de le clabauder partout, si bien que les visées de Frédéric étaient devenues pour tout le monde un objet de moquerie, la fable du village, pour ainsi dire.

Maurice était seul à ignorer qu'il eût un rival, il ne soupçonnait pas davantage la haineuse jalousie qu'éprouvait à son égard son frère de lait.

Toute la journée le jeune comte fut occupé à mettre ordre à ses affaires et à terminer ses visites. Ce n'est que le soir, après neuf heures, qu'il eut le loisir de retourner chez M. Fournier. Il remit à l'ex-notaire les actes de propriétés dont il lui avait parlé, et lui donna longuement tous les détails concernant la vente de ses prés.

Madame Fournier, assise dans un fauteuil, à quelque distance l'observait du coin de l'œil, s'étonnait de sa lenteur à entamer le chapitre qu'elle attendait, et lui adressait de temps à autre un petit sourire d'encouragement auquel Maurice, tout entier à ses explications, ne prenait point garde.

Enfin il se leva, remercia chaudement son voisin et prenant congé de ses hôtes, les chargea, d'une voix très calme, de présenter ses hommages à Claire que l'on disait souffrante ; puis il se retira, laissant madame Fournier tellement stupéfiée de cette retraite qu'elle en oublia de lui dire adieu.

Le notaire accompagna le jeune homme jusqu'à la grille, lui serra la main et rentra dans la maison au moment où dix heures sonnaient.

En voyant revenir son mari avec le même visage placide, madame Fournier passa de la stupeur à une colère terrible.

—Il ne t'a rien dit non plus ? demanda-t-elle.

—Mais non. Que devait-il me dire ?

—Comment ! Ce qu'il devait te dire ? Voilà un garçon qui fait la cour à notre fille depuis des semaines et des mois ; sa mère ne se fait pas faute de me décocher à tout instant des sourires d'intelligence ou de m'adresser des allusions transparentes ; ils sont toujours fourrés chez nous ! Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'on en veut à la main de notre fille ? Pourquoi ne parle-t-on pas ? Aujourd'hui une occasion exceptionnelle de la demander se présentait ; le comte n'a-t-il pas eu l'air ce matin de nous faire entendre qu'il reviendrait ce soir pour se déclarer ? Que diable ! je n'ai pas la berlue. Et il emploie toute sa visite à nous parler de ses prés ! Non, ça passe les bornes ! Es-tu son homme d'affaires, à la fin ?

—Allons, Caroline, ne nous fâchons pas, interrompit le notaire d'un ton conciliant. Je t'ai déjà fait observer que le moment était mal choisi pour une demande en mariage, quand on va se faire tuer demain peut-être.

—Alors pourquoi nous a-t-il prévenus qu'il reviendrait ce soir ?

—Mais tu sais bien... ses près..

Il s'est moqué de nous tout simplement ! Ah ! elle me revaudra ça, la comtesse ! Nous sommes de trop petites gens pour ce grand seigneur. Il croit qu'il peut s'amuser avec notre fille et attendre aussi longtemps qu'il lui plaira ! Nous verrons qui sera marié le premier de Claire ou de lui !

M. Fournier essayait vainement d'arrêter ce flot d'invectives. La femme, toute à sa colère, passa une partie de la nuit à se demander comment elle se vengerait de la comtesse. Elle se promit de commencer dès le lendemain une de ces guerres à coups d'épingles où excellent les méchantes femmes.

(A SUIVRE)

— LE —

Medecin des Pauvres

— PAR —

XAVIER DE MONTEPIN

PROLOGUE

LA NUIT DU 17 JANVIER

II

UNE VISITE ÉTRANGE

(Suite)

Quand cette besogne fut achevée, les hommes masqués quittèrent l'enclos, — la lanterne disparut, — et, un instant après, un bruit de pas dans la première pièce annonça leur retour.

Pierre Prost s'était abandonné de nouveau à sa torpeur douloureuse, et il semblait avoir oublié complètement qu'il n'était pas seul.

Le masque noir s'approcha de lui et lui toucha légèrement l'épaule.

Le médecin ne tressaillit point ; — il releva la tête, — il attacha son regard sur son étrange interlocuteur, et il demanda :

—Que me voulez-vous encore ?..

Le masque noir se tourna vers le berceau, et dit à Pierre, en désignant le petit cadavre :

—Voulez-vous ensevelir vous-même cet enfant, ou faut-il que l'un de mes compagnons se charge de cette besogne ?..

—Ensevelir mon enfant ! — s'écria Pierre Prost, — Pourquoi l'ensevelir maintenant ? — La nuit sera longue encore, — il y a loin d'ici jusqu'au jour, et je ne veux pas me séparer si vite de ce pauvre corps !..

—Dans cinq minutes, répliqua l'inconnu, ce corps reposera dans la fosse qu'on vient de creuser pour lui.. —Hâtez-vous donc de l'envelopper dans ses langes qui lui serviront de suaire.. ou, si vous ne le faites pas, d'autres vont le faire à votre place.

Et, comme le médecin semblait hésiter, l'un des hommes se dirigea vers le berceau et porta la main sur les toiles qui couvraient la petite fille expirée.

Un gémissement sourd, une sorte de cri rauque et inarticulé s'échappa de la poitrine du malheureux père à qui cet homme parut un profanateur sacrilège, et qui, s'élançant vers lui, le repoussa rudement.

Le personnage ainsi malmené mit la main sur un couteau de chasse pendant à la ceinture de cuir écu qui serrait son pourpoint autour de ses reins, et sans doute il allait se servir de ce couteau contre Pierre Prost qui ne se serait pas défendu..

Mais un geste impérieux du masque noir l'arrêta.

Le médecin avait saisi le frêle cadavre—il l'entourait de ses deux bras, et il l'appuyait contre son cœur comme s'il eût voulu le réchauffer ou le défendre.

—Mais enfin, pourquoi,—balbutia-t-il,—oui, pourquoi me l'enlever si tôt ?.. De ma femme et de mon enfant c'est tout ce qui me reste.. —Pourquoi m'envier cette lugubre joie de le garder au moins jusqu'au jour ?.. pourquoi m'empêcher de pleurer pendant quelques heures encore sur ses mains froides et sur ses lèvres mortes ?..

Le masque noir haussa les épaules.

—Eh ! croyez-vous donc,—répliqua-t-il avec une brutale hauteur,—croyez-vous donc que je me mêlerais de vos affaires de famille si quelque puissant intérêt, que vous n'avez pas besoin de connaître ne me poussait à intervenir ?.. —L'heure avance.. —le temps marche.. il faut en finir.. —il faut que cet enfant disparaisse à l'instant.. —il le faut !—je le veux !.. —Hâtez-vous donc, je vous le répète, si vous tenez à l'ensevelir vous-même,—sinon, je vous jure que dans moins du quart d'une minute on va vous l'enlever de force..

Au ton dont furent prononcées les paroles qui précèdent, le médecin vit qu'il avait affaire à quelque terrible et irrévocable détermination, et qu'il ne lui restait qu'à courber la tête et à obéir.

Il appuya sa bouche sur le front glacé, couronné jadis par lui de tant de riantes espérances, et qu'il voyait en ce moment pour la dernière fois.

Avec les langes il fit une sorte de linceul, et il dit au masque noir :

— Puisque vous vous êtes arrogé le droit de m'imposer votre volonté, et puisque vous êtes le plus fort, commandez. — Je suis prêt. — que faut-il faire ?..

— Suivez ces hommes.

Pierre Prost les suivit passivement.

Ils le conduisirent dans l'enclos, auprès de la fosse fraîchement creusée. — Là il s'agenouilla, — il plaça le cadavre au fond de cette funèbre couche, — et celui des hommes qui tenait la bêche rejeta dans l'intérieur la terre amoncelée sur les bords.

Au bout d'un instant, une petite éminence annonçait seule que, dans cet endroit, la terre venait d'être remuée.

Louragan grondait toujours, — la neige continuait à tomber. —

— Evidemment, le linceul tout aurait disparu sous une couche blanche uniformément épaisse. .

Mais, pourquoi donc cacher ainsi ce corps comme les mères infanticides qui enfouissent pendant la nuit les cadavres des enfants assassinés par elles ?.. Malgré toutes les angoisses et toutes les préoccupations de sa douleur, Pierre Prost s'adressait involontairement cette question et il ne pouvait pas y répondre. .

Les deux hommes retournèrent vers la maison où les attendait le masque noir.

Ils firent signe au médecin de les précéder. — Il obéit de nouveau, et toujours passivement : il lui semblait qu'il était le jouet de quelque rêve terrible et invraisemblable, et il se disait : — Dans un instant je vais m'éveiller !.. Hâtez ce réveil, ô mon Dieu !.. hâtez-le car je deviens fou !..

III

LE PROLOGUE D'UN DRAME

Hélas ! Pierre Prost devait acquérir bientôt la certitude que tout ce qui se passait depuis cette nuit sinistre avait un terrible cachet de réalité.

— Eh bien ! — demanda le masque noir, au moment où les deux hommes et le médecin rentrèrent dans la pièce qu'il n'avait pas quittée, — est-ce fait ?

— C'est fait, monseigneur. — lui fut-il répondu.

Le masque noir se tourna vers Pierre Prost.

— Écoutez-moi, — dit-il — et tâchez d'oublier pour un instant vos chagrins afin de me bien comprendre ! — Chacun des outils de chirurgie dont vous vous servez pour la guérison d'un blessé, est entre vos mains un instrument passif et docile ; — il vous sert, mais sans en avoir conscience. — Tant qu'il vous est utile, vous le conservez avec soin ; — s'il s'use et s'il devient mauvais et dangereux, vous le brisez et vous le jetez loin de vous. — Cette nuit, entre mes mains, vous allez devenir un instrument pareil à ceux de votre

profession ; — de même que vous vous servez d'eux je vais me servir de vous, — vous m'obéirez, comme ils vous obéissent, et sans même chercher à comprendre quel est le but du service que vous me rendez. — Grâce à cette obéissance prompte et passive, vous n'aurez rien à craindre. — Il ne vous sera fait aucun mal, et, dans quelques heures, vous serez de retour ici sain et sauf. — Mais si vous essayez seulement une résistance insensée, — si jamais, après m'avoir obéi cette nuit, vous cherchez la clef d'un mystère qui doit rester impénétrable pour vous, — si jamais une parole indiscrette vous échappe, — fût-ce dans dix ans, fût-ce dans vingt ans, — souvenez-vous de ce que je vais vous dire, et ne croyez point que ce soit une vaine menace, — je vous retrouverai partout, si bien caché que vous puissiez être, et je vous briserai comme on brise un instrument inutile et dangereux !.. Ne l'oubliez pas, et ne me forcez point à m'en souvenir !

Le masque noir se tut.

Pierre Prost, debout en face de lui, attachait son regard sur les trous de ce carton impassible, recouvert d'un velours inerte, au fond desquels étincelaient les yeux de son interlocuteur, pareils à des lampyres dans le creux sombre d'un rocher.

— M'avez-vous entendu ? — demanda le masque noir.

— Oui, répondit le médecin.

— M'avez-vous compris ?

— J'ai compris que vous aviez quelque chose de terrible à me commander, et qu'il me fallait vous obéir à l'instant, et me taire à jamais, ou que j'étais perdu. — Est-ce cela ?

— Oui, c'est cela, — et que décidez-vous ?

— Rien. — rien du moins avant que vous ayez répondu à une question que je veux vous adresser. .

— Et cette question ?..

— La voici : — Quand trois hommes masqués, — dont l'un est un seigneur, — viennent la nuit chez un pauvre médecin ignoré, chez un paysan comme moi, et quand l'un de ces hommes, — le seigneur, — dit au paysan : — J'ai besoin de toi, — "si tu ne m'obéis pas, c'est la mort, si tu me trahis, c'est encore la mort," n'est-il pas permis et vraisemblable de supposer que c'est pour un crime que le gentilhomme a besoin du médecin ?.. — S'agit-il en effet d'un crime entre nous, monseigneur ? — Votre réponse dictera la mienne. — Si vous réclamez mon concours pour quelque œuvre infâme, et s'il faut obéir ou mourir, tuez-moi tout de suite, — je n'obéirai pas !..

Le masque noir haussa les épaules. (A SUIVRE.)

—(O):—

Adresser toute correspondance concernant la rédaction ;

LE DIRECTEUR DE LA REDACTION à l'Écrin Littéraire.

1717, rue Notre-Dame, 1717,

(au Cercle Ville-Marie,) MONTRFAL,

Pour ce qui concerne l'administration du journal, s'adresser au No 388, rue Berri.

* * * ON DEMANDE DES AGENTS * * *